

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 » six mois.  
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 55.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup>, 90, rue de la Harpe.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 31 Mai 1866.

### BULLETIN.

Nous lisons dans la *Patrie* : « Le gouvernement n'a pas encore reçu les adhésions écrites des puissances invitées à la Conférence, mais ces adhésions lui ont été transmises par voie télégraphique. »

Une seule manque, c'est celle de la Confédération, qui ne peut être donnée qu'après l'examen d'une commission de la Diète. Mais les avis officiels de Francfort font prévoir le succès de la démarche des trois puissances neutres.

En conséquence, la réunion de la Conférence est certaine, et déjà l'on s'occupe d'en préparer les travaux. »

Le même journal pense que la Conférence pourra se réunir dans le courant de la semaine prochaine.

Comme il n'est pas bien démontré que la Conférence assurera le maintien de la paix, tout le monde continue à prendre ses précautions. L'Empereur d'Autriche vient d'ordonner l'emprunt forcé de douze millions de florins dans le Lombard-Vénitien. A Berlin, les journaux officieux démentent la nouvelle de la suspension de la concentration des troupes.

En Italie, les armements continuent. D'après une lettre de Gènes, on aurait rouvert, sous la pression du parti garibaldien, les enrôlements de volontaires, interrompus ces jours derniers. La digue est rompue, le fleuve déborde; nul ne saurait dire où il s'arrêtera. A Naples et en Sicile, les volontaires sont peu nombreux.

C'est probablement aujourd'hui que la Chambre des Communes statuera sur le sort du bill de réforme présenté par le gouvernement. Il serait superflu d'insister sur l'importance du vote à intervenir; chacun comprend, en effet, combien serait intempestive une crise ministérielle, en Angleterre, dans les circonstances actuelles.

Dans sa séance de mardi, le Corps législatif a discuté et voté le projet de loi sur la télégraphie privée. C'est une excellente mesure, profitable spécialement aux po-

pulations suburbaines. Elle sera mise incessamment à exécution.

Les nouvelles de Valparaiso vont jusqu'au 25 avril. Aucun événement nouveau n'était survenu depuis le 31 mars. La corvette française à vapeur *Vénus* était arrivée le 23 dans ces parages.

Aux Etats-Unis, la bonne intelligence est loin de se rétablir entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le territoire du Colorado, qui ne compte il est vrai que 6.000 électeurs, mais dont le nombre put augmenter si la législature veut accorder le droit de suffrage aux gens de couleur, a été élevé au rang d'Etat. C'est une des parties les plus riches du sol américain par la fécondité de la terre, les terrains minéralogiques qu'il renferme et dont l'exploitation donne des produits extraordinaires. Le nouvel Etat enverra au Congrès, des députés de la nuance la plus radicale.

Ce résultat présumé a soulevé la colère du président qui a envoyé immédiatement un Message pour frapper le bill d'un veto. M. Johnson prétend que la population du Colorado a plutôt diminué qu'augmenté, et que ce n'est pas au moment où onze des Etats autrefois les plus riches de la République sont privés du droit de représentation, qu'il consentira à admettre des territoires aux droits politiques.

Le Sénat s'est ajourné sans vouloir même lire le Message de veto.

J. REBOUX

Le Comité des porteurs d'Italien, de Paris, nous adresse, avec prière de la porter à la connaissance de nos lecteurs, la pétition suivante adressée à S. M. l'Empereur Napoléon III.

Un exemplaire de cette pétition, déposé dans nos bureaux, est mis à la disposition des personnes qui désirent y apposer leur signature.

A Sa Majesté l'Empereur des Français.

Sire,  
« Sous l'auguste et toute-puissante initiative de Votre Majesté, la France a donné son sang à l'Italie pour l'affranchir et a prêté son or pour l'organiser ensuite.

« Nous ne réclamons pas la dette de reconnaissance du sang que nous avons versé pour l'Italie, mais nous sommes consternés de voir son Parlement oublier les engagements que la nation a pris envers nous lorsqu'elle a fait appel aux capitaux français pour venir en aide à ses finances, comme elle avait fait appel à nos armes pour conquérir sa liberté.

« Quel que soit le sort que peut avoir par la suite le vote de la Chambre des députés italiens établissant une réduction de 8 % sur les arrérages d'une dette librement contractée envers nous, nous ne pouvons pas laisser passer un tel acte sans déposer aux pieds de Votre Majesté, qui est notre première protectrice, une énergique protestation contre un pareil vote, contre le principe de spoliation qui l'a dicté et contre un précédent de nature à porter la plus grave atteinte à la foi des traités.

« Nous savons, Sire, que Votre Majesté ne nous laissera pas sans défense; aussi, en invoquant sa haute intervention, nous obéissons moins à la crainte de voir nos intérêts délaissés qu'au sentiment de légitime indignation que nous inspire de la part d'un peuple pour lequel la France a tant fait, cet oubli de tous les devoirs, ce déni de tous les droits.

« Nous avons toute confiance, Sire, dans la haute protection dont nous couvrez et nous couvrira votre Gouvernement; nulle voix n'est mieux écoutée que celle de Votre Majesté, et, grâce à elle, justice nous sera rendue.

Dans cet espoir, nous venons, Sire, déposer à vos pieds l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être

de Votre Majesté,

« Les très humbles et très-obéissants serviteurs et sujets.

La conduite de l'Italie n'étonnera personne. — Il y a longtemps que la Chambre des députés italiens a mis à l'ordre du jour l'ingratitude envers la France. Le gouvernement de Victor-Emmanuel, en sanctionnant de pareils actes, inflige une nouvelle leçon à notre incorrigible générosité.

J. REBOUX.

### REVUE DES JOURNAUX.

Aux journaux français qui prétendent que la France doit de nouveau intervenir en faveur de l'Italie, le *Monde* répond,

sous la signature de M. A de Fontaines :

« Ne soyez donc pas plus Italiens que Mazzini : il veut une guerre nationale, non pas une guerre française. — L'Italie succombe, ce sera la condamnation même de l'unitarisme, et la France ne peut pas entreprendre de faire vivre ce qui n'est pas viable. Si l'Italie triomphe, elle aura conquis elle-même sa place au banquet des nations. Et ne vous y trompez pas, avant de croire à l'Italie, l'Europe attend ses preuves. »

Le *Journal des Débats* préfère aux commentaires de certains journaux français qui disent au sujet de la Conférence, « c'est la paix à moins que ce ne soit la guerre, » les renseignements qui nous viennent des feuilles autrichiennes.

« La *Gazette officielle* de Vénétie, par exemple, poursuit les *Débats*, assure que l'Autriche n'acceptera de conférence que sur la base de son intégrité territoriale, et l'on sait, d'un autre côté, que l'Italie n'attend pas moins que la cession de la Vénétie. Ce sont ces prétentions contraires que le programme de la conférence appelle, avec la réserve habituelle au langage diplomatique, « Le différend Italien ». Quelques journaux de Vienne pensent qu'il serait question d'en revenir purement et simplement au traité de Zurich, qui n'a jamais été exécuté, et de constituer une Confédération italienne sous la présidence du Pape. Il nous paraît assez difficile d'admettre la possibilité d'une pareille solution, qui serait tout au détriment de l'Italie, tandis que, par un retour inespéré de fortune, l'Autriche y gagnerait une amélioration notable de sa position en Italie. Il nous a paru bon néanmoins de signaler les espérances pour ne pas dire les rêves, de la presse autrichienne. »

La France croit savoir que la question relative au différend Italien ne sera discutée qu'après celles concernant les duchés de l'Elbe et la réforme fédérale.

Nous empruntons l'extrait suivant à une lettre adressée au *Sicel*, sous la rubrique de « Dresde 26 mai » :

« Malgré la promesse d'un Congrès, à Dresde, tout le monde croit à la guerre en désirant ardemment la paix. On y croit surtout parce que la conviction règne ici que l'Autriche veut la guerre plutôt que de consentir à aucune concession envers la Prusse, et ce sera, dit-on, une guerre acharnée un duel à mort entre les Slaves

et les Allemands. Vous connaissez par expérience les conditions que, prétend-on, le maréchal Benedek aurait mises à son acceptation du commandement en chef; au reste, les voici : Auparavant dans l'armée, des Slaves, rien que des Slaves; les vides incessamment remplis, sans qu'il faille compter le nombre des hommes enrôlés; enfin si Berlin est pris, Berlin sera brûlé. Ce n'est là sans doute qu'un conte en l'air; mais il révèle le vrai caractère de cette guerre. Ce n'est pas à l'Italie que l'Autriche en veut, c'est à la Prusse. Nous pourrions peut-être, me disait un Autrichien hier, céder la Vénétie aux Italiens, mais le Holstein, c'est-à-dire l'Allemagne à la Prusse, jamais ! »

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler en ce moment, combien le nom français est demeuré sympathique dans les provinces que nous ont enlevées les traités de 1815. Nous lisons à ce sujet dans le *Journal de Belfort* :

« Les traités de 1815, qui ont eu de si funestes conséquences pour l'Alsace, ont ravivé dans les circonstances actuelles les sentiments patriotiques de nos concitoyens. Imposés à la France par les plus tristes jours de son histoire, ces traités sont toujours odieux à nos populations. En nous enlevant la place de Landau et celle de Huningue, ils ont fait disparaître les sérieux obstacles qui s'opposaient à la marche d'une armée envahissante. Indépendamment du démantèlement de la forteresse de Huningue, laissant à découvrir le flanc de la trouée de Belfort, ils ont encore imposé au département du Haut-Rhin la cession à la Suisse des districts de Porrentruy et de Delémont. Aussi leur suppression radicale, contenue en germe dans les paroles impériales prononcées à Auxerre, est-elle accueillie non-seulement comme une éventualité probable par nos populations, mais encore par tout le pays de Porrentruy. Les lettres que nous recevons à ce sujet annoncent que cet événement serait fêté avec une joie indescriptible par la très-grande majorité de nos anciens compatriotes du Mont-Terrible, lesquels n'ont supporté jusqu'ici les vexations de la politique bernoise que dans l'espérance de revivre sous les lois de la France, dont ils ont les sentiments, la langue, les mœurs et la religion. »

« Déjà dans la prévision des changements territoriaux qui pourraient amener les événements qui sont à l'horizon, les journaux bernois engagent leur gouvernement à se rattacher, au plus vite les jurassiens en leur construisant un vote

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 1<sup>er</sup> JUIN 1866.

N° 3.

## LE FILS DE L'USURIER

I.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 30 mai 1866)

— Ne m'avez-vous pas dit, reprit enfin l'ancien négociant, qui depuis la révélation de Charles n'avait cessé de réfléchir à part lui sur les anomalies bizarres que présentait l'histoire de l'usurier, ne m'avez-vous pas dit que vous demeuriez encore aujourd'hui avec une vieille tante, sœur et confidente de votre père, et autrefois son associée dans toutes ses affaires ?

— Si c'est de ma tante Philippine que vous voulez parler, monsieur, je vous ai dit en effet qu'elle devait demeurer encore avec moi jusqu'à ce qu'il plaise à nos créanciers de faire vendre la maison que nous habitons. Vous connaissez ma tante Philippine, sans doute...

— Si je la connais ! s'écria le vieillard en pinçant les lèvres comme s'il eût senti se réveiller une sourde rancune qu'il voulait néanmoins comprimer; oui, en vérité, je l'ai vue souvent, et c'est bien la plus hargneuse vieille fille que j'aie trouvée

dans tout le cours de ma vie, soit dit sans vous offenser, monsieur Dufour; oui, c'était un digne acolyte de l'autre, sur ma parole, et elle ne laissait pas entrer d'écus rognés dans le coffre-fort, celle-là... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je voulais vous demander, jeune homme, si cette tante, qui avait toute la confiance de vieux Dufour, vous a rendu des comptes depuis le décès...

— Des comptes, monsieur ? Mais mon père lui-même m'a toujours dit qu'il était pauvre, quoique des étrangers aient cherché parfois, comme vous, à me faire entendre le contraire. Je ne rougirai pas d'avouer que j'ai été élevé par charité...

— Dans une institution dont le chef était redevable à Dufour d'une somme considérable, et faisait votre éducation par-dessus le marché; je connais cette circonstance.

— Et moi je l'ignorais, dit Charles avec confusion; il est vrai que mon père et ma tante n'ont jamais été communicatifs avec moi, et ils m'ont toujours répété que je ne possédais rien, afin que j'eusse à me suffire par mon travail. Si vous saviez combien de privations et d'humiliations de tous les genres il m'a fallu supporter depuis que je suis en âge de raison ! si vous saviez combien j'ai versé de larmes en secret, à voir tant d'autres jouir de ces avantages de la vie dont je suis privé, moi, pauvre et sans avenir...

Sans s'en apercevoir, Anaïs répondit à cette plainte par un soupir à demi étouffé.

— Ainsi donc, reprit M. Ledoux avec insistance, votre tante Philippine ?...

— Ne m'a rendu aucun compte, monsieur, et je n'ai pas songé à lui en demander devant une misère évidente.

Le vieillard prit le ton grave d'un homme qui va donner un conseil important :

— Je vous crois, monsieur; je veux vous croire, quoique ceci me paraisse extraordinaire... Mais souvenez-vous bien de ce que je vais vous dire : Il est impossible que votre père n'ait pas laissé une immense fortune; les deux vieux avarés auront caché leur trésor dans quelque lieu inconnu dont celui qui survit s'est fait le gardien. Informez-vous, veillez sur ce qui se passe autour de vous... Je ne vous dis que cela, et c'est le conseil d'un ami.

Le jeune Dufour réfléchit quelques secondes; mais bientôt il secoua la tête et sourit d'un air de doute.

— Vous vous trompez, monsieur, reprit-il; vous vous trompez, j'en suis sûr, et il n'y a rien autour de moi qu'une triste réalité. Oh ! si je devais posséder cette fortune dont vous parlez, continuait-il en s'animaient, Dieu sait quel noble usage j'en voudrais faire ! Ces plaintes, ces reproches amers, qui depuis quelques jours s'élèvent contre la mémoire de mon père, je les ferais cesser; les larmes que cette fortune aurait coûtées à des malheureux, j'irais les essuyer; et, après avoir apaisé tous ces cris de réprobation, après avoir purifié ce nom que je porte et qu'on a flétri, j'emploierais le reste de cette fortune à faire le bonheur de quelque simple et innocente jeune fille.

Anaïs pressa instinctivement le bras de sa mère; mais le vieux Ledoux interrompit Charles Dufour par un geste d'incrédulité.

— Si vous aviez les millions que l'on supposait au vieux Dufour, dit-il avec une bonhomie sceptique, vous ne songeriez pas plus à ceux qui ont été ruinés par votre

père, à mon pauvre ami Moresau, par exemple, qu'à tout autre. Je connais les hommes; sans vous occuper du passé et de l'avenir, vous éparpillerez galement les billets de banque, tout sage que je vous suppose, afin de ne pas faire mentir le proverbe... Mais brisons là, s'il vous plaît. En voilà bien assez sur ce sujet, et je m'aperçois que, tout en causant, nous avons laissé le Pont-Royal derrière nous; maintenant, pour nous rendre à la rue de l'Oratoire où nous demeurons, il nous faudra prendre le pont des Arts, et notre distraction nous coûtera trois sous.

On était arrivé en effet à l'entrée du pont des Arts, dont une longue file de becs de gaz designait la direction au milieu de l'obscurité de la nuit. Charles Dufour s'arrêta et demanda aux vieux bourgeois avec timidité :

— Me permettez-vous, monsieur, en votre nom et au nom de ces dames, de me souvenir de votre adresse ?...

— Ah ! c'est vrai, vous nous quittez ici, répondit M. Ledoux, vous demeurez toujours dans votre ancien quartier de l'Abbaye; j'ai mes raisons pour le connaître ce quartier-là, ainsi que le nom de votre rue et le numéro de votre maison. Quant à ce que vous me demandez, c'est dans l'intention, je suppose, de venir nous voir de temps en temps... Je vous répondrai que je suis absent toute la journée; ma femme, dans l'intérieur de son pauvre ménage, ne peut guère recevoir des visites, et voilà Anaïs qui passe presque tout son temps à étudier son piano, ce qui, je vous assure, n'est pas toujours très-attrayant; je ne vois donc pas quel plaisir vous pourriez trouver... D'ailleurs, ajouta-t-il brusquement du ton d'un homme timide, qui se

décidé enfin à laisser voir sa pensée tout entière, je vous avouerai que, malgré la bonne opinion que j'ai conçue de vous au jourd'hui, tant à cause du petit service que vous m'avez rendu, qu'à cause de vos sentiments généreux que vous avez exprimés, votre vue me rappelle des souvenirs peu agréables; souvent, peut-être, je pourrais retenu sur mes lèvres quelques paroles peu flatteuses pour des personnes qui vous sont chères, etc...

— Ainsi donc, vous me refusez le bonheur de vous voir quelquefois ? dit le jeune homme d'un ton plein de tristesse.

— Je ne refuse pas précisément, reprit M. Ledoux à demi vaincu, mais vous ne comprenez... enfin, si vous voulez risquer de perdre un moment chez nous, je tâcherai d'oublier le passé, si c'est possible.

— Oh ! merci, monsieur, mille fois merci; et puis-je espérer que ces dames... »

— Ces dames seront très-flattées de recevoir votre visite, dit Ledoux en comprenant tout à fait l'entretien qui l'était entrainé; peut-être plus loin qu'il ne voulait. Alors, au revoir, monsieur, à revoir, puisque vous le désirez véritablement.

Les deux dames saluèrent Charles, et le vieillard les entraîna rapidement l'une et l'autre sur le pont. Le jeune Dufour resta un instant accoudé sur la balustrade, regardant le petit groupe s'éloigner, écoutant le bruit de la canne du vieux bonhomme qui résonnait en cadence sur le pavé. Il comprenait qu'une rigoureuse politesse eût exigé qu'il accompagnât cette famille jusque chez elle; il avait remarqué un air étonnement, mêlé de dépit, sur les traits d'Anaïs, quand il avait annoncé qu'il allait la quitter si tôt; il lui sembla même qu'elle s'était retournée une fois en s'éloignant, et